ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Renouvellement du Programme de réduction du prix du combustible pour les propriétaires résidentiels

Date de début : 4 novembre 2014
Date de fin : 31 mars 2015
Nunavut **45 sec.**

L’hiver dernier, le gouvernement du Nunavut (GN) a offert une réduction du prix du combustible aux Nunavummiut propriétaires de leur résidence afin de les aider à faire face au coût élevé du chauffage.

Le GN offre de nouveau aux propriétaires résidentiels admissibles une réduction de 500 $ pour compenser en partie les coûts associés au chauffage de leur propriété.

Pour être admissible à cette réduction, vous devez prouver que vous étiez propriétaire de votre maison au Nunavut le 31 octobre 2014, et que vous l’occupiez à titre de résidence principale.

Pour de plus amples renseignements ou pour télécharger les formulaires de demande, veuillez visitez le site www.gov.nu.ca/finance ou les bureaux du ministère des Finances à Iqaluit, Rankin Inlet, Cambridge Bay ou Igloolik. Vous pouvez également transmettre un courriel à homefuelrebate@gov.nu.ca ou composer le 1-800-316-3324.

La date limite pour présenter une demande de réduction du prix du combustible est le 31 mars 2015.

###

Renseignements aux médias :

Qajaaq Ellsworth
Gestionnaire des communications
Ministère des Finances
867-975-6818
QEllsworth@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ,
www.gov.nu.ca
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : *www.gov.nu.ca*.

Communications